

Agenda



Les manifestations mentionnées ci-dessous sont sous réserve de l'évolution de la pandémie du Covid-19.

Le Comité des fêtes n'organisera plus de manifestations jusqu'à nouvel ordre.

Samedi 5 septembre: Concours de boules



**Coupe
d'eau**

Une coupe d'eau est programmée le:
Mercredi 2 septembre,
de 8h00 à 12h30

Contacts, liens utiles

Préfecture de la Dordogne (dordogne.gouv.fr)

Conseil Général Dordogne-Périgord (dordogne.fr)

Communauté des communes

Montaigne Montravel Gurson (cdcmontaignemontravelgurson.fr)

Communauté Agglomération Bergeracoise (C.A.B.) (la-cab.fr)

Tourisme en pays Foyen (paysfoyen.fr)

Agenda Castillon Pujols (tourisme.castillonpujols.fr)

Syndicat mixte des eaux de la Dordogne (S.M.D.E.24) (smde24.fr)

Syndicat électrique de la Dordogne (S.D.E. 24) (sde24.fr)

Collecte des déchets (U.S.T.O.M.) (ustom.fr)

La Mairie

5 route de Prats 24230 Saint-Seurin de Prats Tél. 05 53 58 62 44

Site : saint-seurin-de-prats.com

Mail : mairie-de-saint-seurin-de-prats@wanadoo.fr

Ouverture au public:

Lundi: 9h00-12h30 & 14h00-17h00

Mercredi: 9h00-12h30

Vendredi: 9h00-12h00 & 14h00-18h00

Secrétaire de Mairie Sarah PEYRUCHAUD

Permanence de Mme Le Maire, tous les lundi-matin

Journal d'informations locales édité par la Mairie

Rédaction Isabelle GUIHENEUF, Mise en page Hervé BIERNE

Tél. 07 83 94 86 38 & 06 86 92 04 32 Mail: saint-seurinois@gmail.com

(imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique)

Le St-Seurinois

L'info locale

Juillet 2020

Edito La nouvelle équipe

Pages 2 à 4

Nouveau La photo du semestre

Page 6

Votre journal fait peau neuve

Page 5

Les actualités

Page 5

Et nos rubriques habituelles

Les travaux
Notre école
Nos associations
Les activités
Conseils pratiques
Agenda



Sur notre site
saint-seurin-de-prats.com
Consulter également notre journal en ligne

Editorial, le mot de Madame le Maire



Chers Administrées et Administrés,
Le 15 mars, les 11 membres de la liste "Agir ensemble pour construire demain" ont été élus.
Avec sincérité, nous vous adressons nos remerciements.
Le 28 mai, après plus de deux mois de confinement (conséquence de la pandémie du Covid-19) nous avons été définitivement installés.

Cette longue période inédite, propice à la réflexion, m'a personnellement permis de mesurer la tâche qui allait être la mienne pendant les six prochaines années.
Mes dix co-listiers et moi-même avons préparé notre campagne aux municipales avec sérieux et enthousiasme, nous questionnant sur les responsabilités qui nous incombraient en nous engageant au service de la commune.

"Agir ensemble" : chaque semaine, avec les adjoints, nous nous réunissons, nous échangeons, nous nous concertons et réfléchissons quant à la meilleure gestion communale que nous devons tenir.

Chacun des conseillers a trouvé sa place au sein des commissions communales et délégations selon son centre d'intérêt. Des ateliers de travail sont mis en place, élaborant des stratégies et propositions qui sont ensuite présentées, discutées et adoptées en Conseil Municipal.

"Construire demain", l'esprit collectif et d'ouverture stimule chacun de nous.

"Faire pour faire" ne doit pas être la motivation des élus.

Il est primordial, la crise aiguë actuelle, due au coronavirus, révélatrice des fractures territoriales et sociale, de repenser notre société.

Nous devons mener une action de proximité, solidaire, à l'écoute des besoins des habitants et du tissu économique local.

Maîtriser les dépenses en justifiant de la nécessité des travaux et les recettes par le contrôle des taxes, défendre notre espace de vie en se souciant de la qualité de l'environnement, protéger et sécuriser au quotidien la vie de nos habitants, telles sont nos préoccupations, entre autres, afin que Saint-Seurin de Prats demeure un village préservé.

Je remercie nos agents communaux qui ont assuré le service dû à la communauté pendant les derniers mois difficiles. Ils ont ainsi permis l'accueil des enfants à l'école dès le 11 mai, garantissant une sécurité sanitaire drastique et ce jusqu'au dernier jour d'école.

Je remercie tout particulièrement notre nouvelle commission Communication qui a répondu sans hésiter à mon souhait de perpétuer la tradition d'un bulletin municipal semestriel. Nos deux conseillers ont promptement, à peine installés, rédigé et conçu cette nouvelle édition que, j'espère, vous prendrez plaisir à lire.

Je vous souhaite, chers administrées et administrés de belles vacances, sans oublier d'être vigilants pour vous-même et vos proches

Dominique POINTET



Collecte estivale des déchets

Entre le **15 juin** et le **15 septembre**, il vous sera possible de sortir votre poubelle contenant les ordures ménagères, toutes les semaines, au jour habituel.

Il est rappelé que si vous souhaitez que votre bac soit collecté, il faut le sortir la veille.

Pensez également à suivre votre **nombre de levées** de l'année soit en cochant les 18 cases en bas de votre calendrier de collecte, soit en vous connectant sur le site ecocito.fr

La collecte des déchets (propres et secs) en bac jaune reste inchangée, toutes les deux semaines :

Les 10 et 15 Juillet

Les 7 et 21 Août

Les 4 et 18 Septembre

Pour diminuer le volume de vos déchets, pensez au compostage.

Opération tranquillité vacances

Les gendarmes recommandent de se mettre en contact avec la brigade la plus proche de son domicile (Vélines, au 05 53 74 60 80) afin de leur communiquer les informations nécessaires pour qu'ils puissent assurer des passages réguliers dans le cadre de leur service, afin de s'assurer que tout est en ordre.

Avant de partir en vacances:

Prévenir ses voisins de vos congés

Eviter de publier son absence sur les réseaux sociaux.

Dissimuler les objets de valeur et les prendre en photo.

Veiller à toujours verrouiller les véhicules, ne jamais laisser les clés à l'intérieur, la majorité des vols se font avec les clés laissées sur le contact.

En cas de cambriolage:

Appeler la gendarmerie une fois l'intrusion constatée.

Ne rien toucher et éviter les déplacements pour ne pas polluer la scène d'infraction.

Débroussailler, oui mais comment ?

Il s'agit de:

Supprimer la végétation basse particulièrement inflammable (broussailles, ronces, épineux, fougères) pour éviter une propagation horizontale du feu.

Couper les arbustes et les branches basses des arbres (élagage sur 2,00m de hauteur) pour éviter que le feu ne se propage du sol vers le houppier (partie haute des arbres) et ne gagne en intensité.

Couper les arbres morts ou dépérissants particulièrement combustibles.

Mettre les houppiers à distance les uns des autres et de l'habitation en coupant certains arbres

Éliminer les rémanents de coupes.



Moustiques tigres

Se protéger contre le moustique tigre, c'est d'abord éliminer les lieux de vie et les lieux de ponte.

Des gestes simples sont donc essentiels:

Contrôlez les récupérateurs d'eau de pluie qui représentent 50% des gîtes dans nos jardins, même fermés ils peuvent abriter des larves de moustiques.

Les solutions:

Tendre une moustiquaire au dessus de la réserve d'eau, vérifier et supprimer toutes les semaines les larves installées, ou vider l'eau.

Éliminer les endroits où l'eau peut stagner à l'intérieur comme à l'extérieur (coupelles des pots de fleurs, pneus usagés, encombrants, jeux d'enfants)

Pensez aussi à entretenir les sépultures dans les cimetières, lieux propices au développement des moustiques.

Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées des gouttières.

Couvrir les réservoirs d'eau (bidons, citernes, bassins), avec un voile ou un simple tissu, ainsi que les piscines hors d'usage.



La nouvelle équipe municipale et les délégations

Lors des élections du 15 mars 2020, les habitants de St-Seurin ont élu tous les membres de la liste "Agir ensemble pour construire demain".

L'épidémie du Covid-19 a retardé la prise de fonction des nouveaux élus.

Depuis la fin-mai deux conseils municipaux ont permis de valider les délégations suivantes:



Dominique POINTET
Madame le Maire
63 ans, retraitée
Trésorière d'un centre de gestion.
13, rue du Port 24230 St-Seurin de Prats



Nicolas BIASOTTO
Conseiller
49 ans, responsable de préparation de matériel
5, impasse de Montvert, 24230 St-Seurin de Prats



Jean-Michel CAMUS
1er Adjoint
68 ans, retraité.
53, route du Périgord, 24230 St-Seurin de Prats



Hervé BIERNE
Conseiller
68 ans, retraité
1 bis, rue du Puits, 24230 St-Seurin de Prats



Sophie VASSEAUD
2eme Adjointe
53 ans, gérante d'un commerce.
18, rue du Port, 24230 St-Seurin de Prats



Laurent BOURNET
Conseiller
51 ans, entrepreneur en bâtiment.
7, route de Prats, 24230 St-Seurin de Prats



Gérard BATTISTON
3eme Adjoint
60 ans, agriculteur
Route de la fougère, 24230 St-Seurin de Prats



Thérèse CLAVERIE
Conseillère
31 ans, agricultrice
13, route de Montravail, 24230 St-Seurin de Prats



Isabelle GUIHENEUF
Conseillère
54 ans, horticultrice
25, rue du Port, St-Seurin de Prats



Sophie LAGORCE
Conseillère
36 ans, adjoint administratif territorial
8, route de la fougère, 24230 St-Seurin de Prats



Arlette VAUNAC
Conseillère
65 ans, retraitée
4, route du Sampay, 24230 St-Seurin de Prats

Les délégations des adjoints, les compositions des commissions communales et intercommunales, ainsi que les représentants auprès des syndicats ont été approuvés par le Conseil Municipal

Délégations des adjoints:

Jean-Michel CAMUS:

L'urbanisme, le cadastre, la défense et la sécurité,

Sophie VASSEAUD:

La vie locale et organisation événementielle

Gérard BATTISTON:

La voirie et l'agriculture

Commissions communales

Travaux et entretien du patrimoine communal	N. BIASOTTO, H. BIERNE et L. BOURNET
Défense	J.M. CAMUS
Cimetière	G. BATTISTON, T. CLAVERIE et S. VASSEAUD
Ecole, cantine	T. CLAVERIE, S. LAGORCE et A. VAUNAC
Finances	J.M. CAMUS, I. GUIHENEUF et S. LAGORCE
Voieries, fossés	N. BIASOTTO, G. BATTISTON et T. CLAVERIE
Communication	H. BIERNE et I. GUIHENEUF
Vie sociale et locale	I. GUIHENEUF, S. VASSEAUD et A. VAUNAC
Aménagement du territoire et environnement	N. BIASOTTO, G. BATTISTON et I. GUIHENEUF

Commissions inter-communales

	Délégués:	Suppléants:
Economie	D.POINET	L. BOURNET
Aménagement & Urbanisme	J.M. CAMUS	N. BIASOTTO
Assainissement	L. BOURNET	D. POINET
Action sociale	A. VAUNAC	I. GUIHENEUF
Enfance & Jeunesse	S. LAGORCE	S. VASSEAUD
Voieries	G. BATTISTON	H. BIERNE
Sport & Culture	S. VASSEAUD	T. CLAVERIE
Tourisme & Rivière	L. BOURNET	I. GUIHENEUF
Développement durable	D. POINET	H. BIERNE

Référent par hameau:

Le référent fait le lien avec la Mairie pour être au plus près des habitants, il peut aider et renseigner pour les petites choses pratiques du quotidien, mais n'intervient pas dans des dossiers confidentiels, ni en cas de conflits privés.

Les Auvergnats:	Nicolas BIASOTTO
Bourg-Sud	Isabelle GUIHENEUF
Les Granges	Jean-Michel CAMUS
Prats	Hervé BIERNE

Croix rouge Française (Equipe de Vélines)
Jean-claude TAILHURAT
Tél: 05 53 61 78 33 & 07 80 30 40 47
Mail eq.velines@crois-rouge.fr

Les amis de Prats
Stephan BOSC
Tél: 06 14 38 50 41

Société de chasse
Joël LIABASTE
Tél: 05 53 22 50 56 & 06 61 44 15 61

Terre de montaigne
Jean AUDOUZE
Email: monbarlet@me.com

Quelques informations pratiques



En cette période estivale, un rappel d'informations et de conseils pour vivre un été agréable en toute sécurité et convivialité.

Sur notre site
saint-seurin-de-prats.com
Retrouvez un développement de cet article

Règlementation des bruits de voisinage

Les travaux momentanés de rénovation, bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, scies mécaniques et autres, ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 & 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 12h00 & 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Brûlage des déchets verts

Du 1er MARS AU 30 SEPTEMBRE TOUT BRULAGE EST INTERDIT

Les brûlages sont soumis à déclaration et ne peuvent avoir lieu qu'entre 10h00 et 16h00. Il convient de respecter les règles de sécurité suivantes:
Les brûlages en tas ou en cordons ne peuvent être réalisés qu'après établissement d'une place à feu dégagée de toute végétation et accessible à un véhicule incendie
Les brûlages ne doivent pas être effectués si la force du vent entraine des risques de propagation du feu (vitesse du vent supérieure à 5m/seconde ou 20km/h).
Le personnel et les moyens nécessaires à enrayer tout incendie échappant au contrôle doivent être présents sur place, pendant toute la durée du brûlage et jusqu'à l'extinction.

Notre école



A compter de la rentrée de septembre 2020, un nouveau directeur arrive à l'école, Il s'agit de M. GICQUEL.
Les classes de C.M. 1 et C.M. 2 totaliseront un effectif de 38 élèves pour cette rentrée.

Dans le cadre de l'étude des civilisations anglophones, les élèves ont mené un projet de découverte des monuments architecturaux de Londres.
Ils ont construit des maquettes-puzzles en 3 D et ont réalisé des affiches sur chacun des monuments qu'ils ont monté et présenté ces réalisations à l'ensemble de leurs camarades.
Les élèves ont ensuite participé à une dégustation de thé accompagnée de cookies et ont offert à Mme le Maire la chanson "My London song", apprise depuis la reprise du 11 mai.



Le conseil municipal remercie Christine NICOLAS et Aurélie SIQUIER pour le remarquable travail de suivi scolaire des enfants, tant en télétravail durant le confinement qu'à l'école, depuis la reprise du 11 mai.

Nos associations



Amicale laïque
Michel NICOULEAU
Tél: 05 53 58 65 29

Association des parents d'élèves, A.P.E.
Henry de FREYCINET
Tél: 06 76 14 57 02, Mail apemontcaret@live.fr

Comité des fêtes
Odile LEBLOND
Tél: 06 11 61 62 87, Mail cdfseurin@hotmail.com



Votre bulletin fait peau-neuve



Votre journal change de nom, de présentation, plus complet avec une place importante réservée aux photos, images et l'emploi généralisé de la couleur.
Avec d'avantage d'informations, nouvelles locales, pratiques et des rubriques supplémentaires.
Nous souhaitons une complémentarité entre ce journal et le site internet de la commune.
L'équipe de rédaction est à l'écoute de vos suggestions, idées d'articles etc ..., afin de poursuivre l'évolution de cette nouvelle formule.

Les actualités



Solidarité face au Covid-19

L'équipe municipale tient à remercier chaleureusement Françoise DELBARY, Josette LUSSIER et Arlette VAUNAC qui se sont spontanément portées volontaires pour coudre les 400 masques nécessaires aux habitants de la commune.

Inondations du printemps 2020 et ses conséquences

Les fortes pluies tombées sur la commune durant les mois d'avril et mai 2020 ont occasionné de nombreux désagréments pour les agriculteurs de Saint-Seurin, mais également créé des désordres dans les fossés et révélé des fragilités au niveau du réseau d'évacuation des eaux.

Un inventaire devra donc être réalisé d'ici-peu afin de mesurer l'étendue des dégâts et préparer un programme de travaux pour remettre ces équipements en état.

La communauté de communes

Elections de la communauté de communes Montaigne, Montravel, Gurson

Le 9 juillet, ont été élus :

Thierry BOIDE, Président

1er Vice-Président, Christian GALLOT (St-Antoine de Breuilh)

2ème Vice Président, Gilbert de MIRAS (Vélines)

3ème Vice-Président, Magalie LEPLET (Villefranche de Lonchat)

4ème Vice-Président, Christophe MARCETEAU (Montpeyroux)

5ème Vice-Président, Gilles TAVERSON (Villefranche de Lonchat)

6ème Vice-Président, Jean-Thierry LANSALÉ (Montcaret)

Journée participative



Comme annoncé dans le programme de notre liste "Agir ensemble pour construire demain", une **journée participative citoyenne** sera organisée à la fin du mois de septembre 2020.

Il s'agira, à cette occasion de réaliser ensemble un ou plusieurs projets (embellissement, nettoyage, petits travaux ...) qui permettront de valoriser notre commune.

Afin d'associer tous les habitants dans la préparation de cet évènement, nous vous remercions d'adresser vos propositions d'action à l'adresse mail de la Mairie (mairie-de-saint-seurin-de-prats@wanadoo.fr), avant le 1er septembre.

Sophie VASSEAUD, en charge de la vie locale, recueillera toutes les propositions et les présentera au conseil municipal qui choisira celles à mettre en oeuvre cette année. Les habitants apporteront leurs bras et leur bonne volonté, de son côté la commune prendra en charge les matériels nécessaires à la réalisation de ces projets. En milieu de journée, un pique-nique tiré du sac sera pris en commun, précédé d'un apéritif offert par la commune.

La photo du semestre



Reconnaissez-vous cette rue ?



A vos appareils photo!

Le Saint-Seurinois souhaite valoriser la richesse du patrimoine de notre commune (dans notre journal et sur le site internet) et vous invite à l'aider en transmettant vos photos (qui ne devront pas montrer des personnes, à cause du droit à l'image). Si vous souhaitez partager vos clichés avec tous, nous vous remercions de les envoyer à l'adresse mail suivante : saint-seurinois@gmail.com
Les photos retenues seront publiées dans le journal et/ou serviront pour illustrer le site de la commune.

Les travaux et projets en cours

Sur notre site
saint-seurin-de-prats.com
Retrouvez un développement de cet article



Logement 1, rue de la maréchalerie

Les travaux réalisés par l'agent technique municipal sont quasiment terminés. Les locaux, désormais adaptés aux personnes à mobilité réduite, recevront leur nouveau locataire en septembre 2020.

Nouveaux aménagements des locaux municipaux

Le projet sera arrêté d'ici la fin de l'année :

- 1). Installation du bureau du Maire dans l'ancienne Bibliothèque.
- 2). Création d'un espace " Maison pour tous", intégrant la Bibliothèque, dans l'ancien garage du bâtiment en face de la Mairie.

Embellissement, entretien

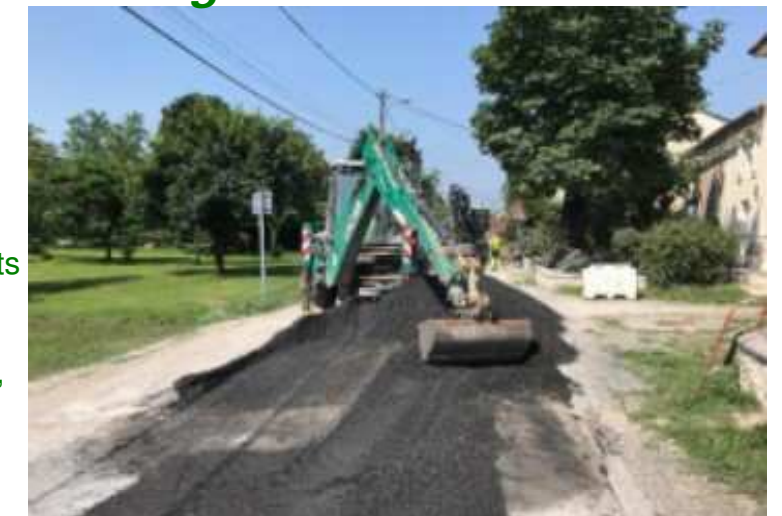
Des hortensias seront prochainement plantés derrière la Mairie, le long de la route de Prats. Pour faciliter la circulation des piétons, les abords du pont sur la Dordogne seront débroussaillés et nettoyés régulièrement par l'agent technique.

Assainissement hameau des Granges

Les travaux débutés durant la semaine du 25 novembre 2019 se termineront fin juillet 2020 avec la remise en état de la chaussée.

Un peu de retard a été pris à cause de la pandémie Covid-19.

Le conseil municipal remercie les habitants pour leur civisme durant la période des travaux et espère qu'ils profiteront pleinement de ces nouvelles commodités, dans la tranquillité retrouvée du hameau.



Extension du terrain de boules

A la demande du Président du club de pétanque, les travaux d'extension du terrain de boules devraient être réalisés avant le concours prévu le 5 septembre prochain. Cela permettra d'accueillir dans des conditions optimales, les nombreux joueurs qui fréquentent le terrain.

Monument aux morts

Après la réfection des abords, les travaux concernant le pavement d'accès au monument aux morts devraient être entièrement achevés avant les commémorations de l'armistice du 11 novembre.